



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

VICE-MINISTRE CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## Avis de Consultation Ouverte

N° 02 PS/VMNVH/PRMP.21

1. Le VICE-MINISTRE CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Entretien et réparation des véhicules administratifs numéro: 9313 TAH, 8430 TAG ".  
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix forfaitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Immeuble MATP Anosy

Rue :

Etage / Numero de Bureau : Rez de chaussée Porte 4

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Secrariat de la PRMP Porte 04 Rez de chaussée et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Secrariat de la PRMP Porte 04 Rez de chaussée MATP** au plus tard le **21/06/2021 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- cent vingt mille Ariary (Ar120 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



JUN 2021  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTOR GENERAL  
OF PUBLIC WORKS

DE MARCHÉS PUBLICS

à Antananarivo le 10/06/2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

Stanicia FETY



ARR  
S/N

11 JUN 2021

032